

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Nos conditions générales de ventes sont seules valables. Elles sont réputées dans leur intégralité par nos clients et prévaudront en tout état de cause sur toutes stipulations contraires pouvant figurer dans les conditions générales d'achat de nos clients ou tout autre document émanant de ces derniers auquel nous n'aurions pas explicitement donné notre accord.

Nous nous réservons expressément de demander toutes garanties qui nous paraîtraient convenables et de suspendre jusqu'à satisfaction sur ce point, l'exécution de toute commande même si nous l'avons déjà acceptée. Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de ventes et, en tel cas, les conditions modifiées s'appliqueront à toutes les commandes passées après la date de la modification, ceci même pour les avenants de commande ou connexes à des opérations antérieures.

COMMANDES

Les propositions faites par nos représentants ne nous engagent qu'après la confirmation écrite de notre part. La documentation contenue dans nos catalogues et tarifs n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas une offre de vente.

PRIX

Nos prix s'entendent toujours hors taxes, suivant conditionnement précisé sur nos catalogues et tarifs, sauf stipulation contraire. Nos tarifs sont établis en tenant compte de la législation et sur la base des conditions économique en vigueur. Nos tarifs et propositions ne constituent pas un engagement définitif de notre part et sont susceptibles de subir les incidences des variations des taux de change, des coûts des matières premières, des tarifs de transport, droits de douane, taxes fiscales...

Etant donné les frais administratifs élevés entraînés par les commandes de faible importance, toute commande inférieure à 10 euros ht sera majorée de 3 euros de frais fixes.

LIVRAISONS, DELAIS DE LIVRAISON ET ENLEVEMENTS

Il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration ou vol des colis (art. 105 du code du commerce).

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans engagement de notre part. La société BVF n'accepte aucune pénalité, ou résiliation de Commande, ou demande d'indemnité pour le retard de livraison quel que soit le motif invoqué, l'importance et les conséquences de ce retard. La société BVF se libère de tout engagement relatif aux délais de livraison si les conditions de paiement n'ont pas été observées par le client ou en présence d'un Cas de force majeur prévu par la loi.

L'acheteur venant enlever des marchandises dans nos magasins sera tenu de vérifier celle-ci en présence de notre magasinier, aucune réclamation N'étant admise après enlèvement.

QUALITE – AGREMENT DES MARCHANDISES

Lorsque nos produits sont commandés sans spécification spéciales de qualité, l'acheteur ne peut exiger autre chose que la qualité courante et marchande, Sans aucune prise en considération de l'emploi auquel l'acheteur les destine et avec tolérance d'usage sur les dimensions et les poids, à moins que B.V.F Ait donné à l'acheteur une garantie expresse et écrit visant l'emploi prévu et précisé par ce dernier.

ANNULATION – REPORT DE LIVRAISON

Les ordres, contrats, marchés ne peuvent être annulés sans notre consentement.

Si l'expédition de nos marchandises se trouve retardée du fait de l'acheteur, il pourra être établi une facture de mise à disposition payable dans les Même délais que si la marchandise avait été expédiée à la date prévue, sans préjudice de la facturation des frais de magasinage.

PAIEMENTS

Tous les ordres sont acceptés sous réserve d'une vérification de la solvabilité. Dans le cas d'une ouverture de crédit, l'acheteur évitera tout retard En fournissant spontanément des références financières. Les délais accordés s'entendent à compter de la date de facture qui est celle de l'expédition. BVF se réserve, en cas de modification quelconque de la situation de l'acheteur (faillite, suspension de paiement, dissolution, modification de la société le droit de demander des garanties de paiement qu'elle jugera nécessaire. A défaut de les obtenir, BVF pourra annuler le marché ou la partie du marché restant à exécuter. Le fait de ne pas effectuer sans motif valable et notifier en temps utile, un paiement à son échéance rend immédiatement exigible le paiement de toutes les factures non encore venues à échéance même si elles ont donné lieu à des traites mises en circulation. Toutes les sommes ainsi dues portent de plein droit et mise en demeure, intérêt au taux légal à partir du lendemain de l'échéance impayée. En outre B.V.F se réserve en cas de défaut de paiement à son échéance, la possibilité de suspendre ou d'annuler la partie du marché ou des commandes en cours restant à livrer.

GARANTIES

Tous nos marchandises sont garanties contre tout vice de fabrication. Cette garantie est limitée au remplacement pur et simple du matériel défectueux, Constaté et confirmé par notre société, sans autre indemnité de quelque nature qu'elle soit et quelle qu'en soit la justification.

LITIGES

En cas de contestation, le Tribunal de commerce de BORDEAUX est seul compétant.

RESERVE DE PROPRIETE

Conformément à la loi n°80.335 du 12 Mai 1980, les marchandises restent notre propriété jusqu'au jour de leur paiement intégral.

CONDITIONS DE REPRISE DES MARCHANDISES

RETOUR

Tout retour d'une commande doit obtenir l'accord de la Direction.

RECLAMATION

Les réclamations éventuelles concernant le colisage ou les quantités livrées devront nous être adressées par écrit dans les 48 heures suivant la livraison sous peine de forclusion.

PRODUITS

Les produits ayant fait l'objet d'une fabrication spéciale à la demande du client ne peuvent être repris.

DELAJ DE REPRISE

Quinze jours maximum après la livraison ou l'enlèvement. Pour les articles portant une date de péremption (résine, colle,...), ce délai est porté à huit jours. Les articles dont la date de péremption est dépassée ne sont pas repris.

TRANSPORT

Les frais des retour sont à la charge du client, sauf erreur de préparation de notre part. Les retour en port dû ne sont pas acceptés et la marchandise sera retournée à l'expéditeur.

EMBALLAGE / ETAT DE LA MARCHANDISE

Les marchandises reprises doivent être revendable c'est-à-dire à l'état neuf (jamais utilisées) et dans l'emballage d'origine. Toute marchandise ne respectant pas cette condition ne sera pas reprise. Le prix de reprise sera de 80% du prix initialement facturé au client.